



Direction Commerciale Régionale SO

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEXe-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211

Service 9.05 Clappet
+ prix appel

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 3616670175

Compte commercial : 1-64WIOU

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Matina

Nom du client

SARL BAMAX

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002520201916

1667 ROUTE DES PYLONES

QUARTIER MARGUERY

13370 MALLEMORT

204558 5767 1448

1/2 1 5

MAJOREL 62



FLX31501255602500-07RSD002

BAMAX

1667 ROUTE DES PYLONES

QUARTIER MARGUERY

13370 MALLEMORT

Facture du 11/11/2023

n° 10186016198



Electricité

Montant Hors TVA

13 381,42 €

Montant TVA (payée sur les débits)

2 676,28 €

Facture TTC

16 057,70 €

Montant total à payer (TTC)

16 057,70 €

à régler avant le 27/11/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 11/12/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Regul sure facture du 06/12

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS FR47EDF001007

RUM TIP519236166701753611360849111111

BAMAX

1667 ROUTE DES PYLONES

QUARTIER MARGUERY

13370 MALLEMORT

TIPSEPA

EST

Montant en euros

16 057,70



IBAN : FR76 1130 6000 4206 2449 1200 069

EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification
Prélèvement

923616670175361136084911

DATE

SIGNATURE

EDF

ENTREPRISES

87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101860161985 BAMAX

11306000420624491200069

001583111116 71923616670175361136084911968151 1605770

Détail de votre facture du 11/11/2023 n° 10186016198

Document à conserver 10 ans

Données contrat

Contrat Matina

Réf. de votre contrat 1-DV8RWID

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 01/10/2020

Venant à échéance le 01/10/2024

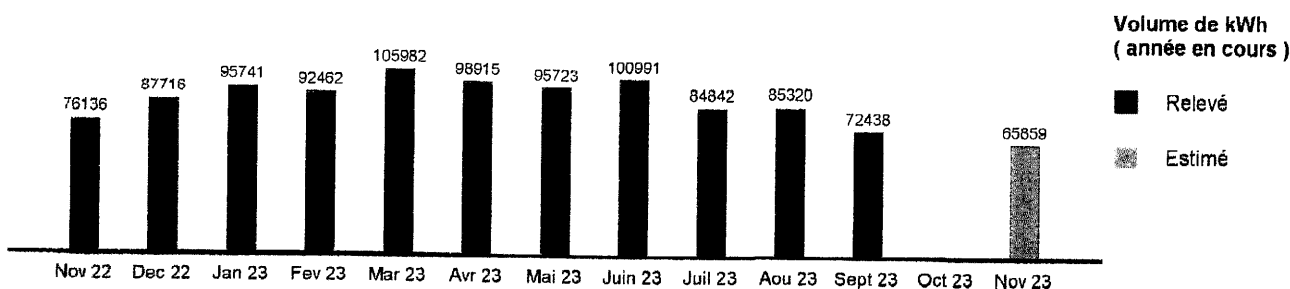
Données Point de Livraison

1667 ROUTE DES PYLONES QUARTIER MARGUERY 13370

MALLEMORT

Réf Acheminement Electricité : 30002520201916

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité		11 712,53 € HT			
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	56,67 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/10/2023 au 30/11/2023	56,67 €/mois	113,34 €	20,00 %	
Annulation de l'abonnement	du 01/10/2023 au 31/10/2023		-56,67 €	20,00 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 55 359 kWh	Prix unitaire HT	11 655,36 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines	du 01/10/2023 au 09/11/2023	43 906 kWh	24,357 c€/kWh	10 694,18 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses	du 01/10/2023 au 09/11/2023	13 720 kWh	6,039 c€/kWh	828,55 €	20,00 %
Electricité Heures Super Creuses	du 01/10/2023 au 09/11/2023	8 233 kWh	1,617 c€/kWh	133,13 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		1 473,81 € HT			
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023			-32,74 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/10/2023 au 09/11/2023	40.000 c.j	109,15 c€/c.j	43,66 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 10/11/2023 au 09/12/2023	30.000 c.j	109,15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023			-27,87 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/10/2023 au 09/11/2023	40.000 p.j	92,89 c€/p.j	37,15 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 10/11/2023 au 09/12/2023	30.000 p.j	92,89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/10/2023 au 30/10/2023	PS pondérée : 220 kW		-493,94 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/10/2023 au 09/11/2023	8800.000 kW	7,48 c€/kW	658,59 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 10/11/2023 au 09/12/2023	6600.000 kW	7,48 c€/kW	493,94 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/10/2023 au 09/11/2023	0.000 kWh	2,88 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/10/2023 au 09/11/2023	13495.000 kWh	2,19 c€/kWh	295,54 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/10/2023 au 09/11/2023	9346.000 kWh	1,58 c€/kWh	147,67 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/10/2023 au 09/11/2023	24929.000 kWh	0,74 c€/kWh	184,47 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/10/2023 au 09/11/2023	18089.000 kWh	0,59 c€/kWh	106,73 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/10/2023 au 09/11/2023	0.000 kW	2739,00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/10/2023 au 09/11/2023	0.000 kW	2501,00 c€/kW	0,00 €	20,00 %